

## **LE BASSIN DE L'AUTREVILLE COURSEGOULES (06)**

**Georges BRETAUDEAU\***

### **LE SITE DE L'AUTREVILLE (pl 1 et 2)**

Ce bassin, que nous avons vu pour la première fois en avril 1981, lors de l'étude du site de l'Autreville, a des caractéristiques très particulières, qui en font un monument remarquable.

Ce site se trouve à l'ouest de Coursegoules, dont il est séparé par la haute vallée de la Cagne et le hameau de la Collette. Il se situe sur une crête longue et étroite, qui s'élève à partir de la ferme de l'Autreville pour se poursuivre vers l'ouest (1093 m) jusqu'à la Gradaïre, aux abords de Saint-Pons. Entre elle et la colline du Pret (1263 m) au nord, un collet donne naissance à deux vallons, d'un côté celui du Taillet et de l'autre celui d'un ruisseau, le plus souvent à sec et qui rejoint la Cagne ; au-delà au nord, la crête du Cheiron domine de ses 1706 m (Croix de Verse) le terroir de Coursegoules. Au sud, des prés en terrasses bordent le site au pied de pentes très fortes.

L'occupation du site semble s'être concentrée sur sa partie centrale, à un endroit où le terrain s'élargit pour donner naissance à une série de plusieurs terrasses en enfilades séparées les unes des autres par des rochers. C'est sur l'une de ces terrasses que se trouve ce bassin.

### **LE BASSIN (pl 3)**

Il a été creusé dans un rocher de près de 4 m de long, de 1,60 m de large et d'environ 2,50 m de haut (photo 1). Son plancher est à 1 m au-dessus du sol et mesure 1,25 m de long sur 0,90 m de large et 0,35 m de profondeur avec un volume utilisable d'environ 0,5 m<sup>3</sup>.

\* 34, avenue Primerose, 06000 Nice ; avec la collaboration d'Yvonne Bouthy, de Jean-Pierre Brun, de Jacqueline Carmagnat, d'Henri Maurel, d'Emmanuel Pellegrino et de Claude Salicis.

Ce qui le distingue d'un bassin classique, c'est bien sûr, d'abord son emplacement sur une crête à une quarantaine de mètres au-dessus de l'ensellement des deux vallons. De plus, il n'a pas été creusé comme de coutume dans une dalle affleurant au niveau du sol. Autre particularité, qui n'a pas à notre connaissance d'équivalent dans l'ensemble des sites perchés du département, c'est l'existence sur les margelles de ses faces ouest et sud d'un système assez complexe de fissures ayant pu servir soit à l'évacuation éventuelle du trop-plein du liquide le remplissant (face ouest) soit à y caler un couvercle, en bois ou en pierre, aujourd'hui disparu (face sud) (photo 5).

Mais c'est surtout la présence de deux séries de marches formant escaliers (M1) et (M2), taillées dans la roche, et ayant pu a priori permettre, les unes (M1), au nombre initial de cinq et perpendiculaires à la face méridionale, d'atteindre le rebord du bassin, et les quatre autres (M2), parallèles à sa face nord, de le dominer d'une hauteur d'environ 0,80 m (photos 1, 2, 4) :

- dimensions des marches sud (en partant du bas) : 1re, 2e et 3e marches détruites ; 4e marche : 60 X 19 cm ; hauteur : 21 cm ; 5e marche : 50 X 20 cm ; hauteur : 22 cm ;
- dimensions des marches nord (en partant du bas) : 1re marche : 23 X 13 cm ; hauteur : 16 cm ; 2e marche : 16 X 20 cm ; hauteur : 22 cm ; 3e marche : 24 X 13 cm ; hauteur : 14 cm ; 4e marche : 24 X 16 cm ; hauteur : 15 cm.

On peut aussi observer, se faisant vis-à-vis sur les parois occidentale et orientale du bassin, deux encoches creusées à 0,30 m au dessus du fond du réservoir (photo 5).

Par ailleurs, il faut ajouter d'une part un alignement de blocs de pierre au sud du bassin délimitant de ce côté une terrasse longue d'environ une quinzaine de mètres et large de 7 à 8 m et tombant sur les vallons voisins en pente forte (au nord) et très forte (au sud) et d'autre part à l'extrémité occidentale de cette terrasse, une plate-forme haute de 1,60 m et large de 3,50 m aménagée dans un gros rocher de 5 m de hauteur et faisant face en gros au bassin (photo 3) ; elle est bordée en partie par un muret et est accessible par le sud à l'aide de vagues marches creusées dans la roche.

## DATATION DU SITE

Si du mobilier archéologique récemment observé en surface au pied du site et datable en première estimation du néolithique (un morceau de lamelle en silex taillé, trouvé par Claude Salicis et une petite hache en pierre polie noire découverte par Dominique Chollat) permet d'envisager une occupation très ancienne de l'Autreville, celle-ci semble avoir été particulièrement importante du premier au troisième siècle de notre ère, compte tenu du mobilier archéologique observable en surface sur les différentes terrasses : tegulae et imbrices, sigillées gauloises, sigillées claires A, poteries à parois fines, débris de meules dormantes et rotatives, relativement peu de céramiques non tournées.

Les différents murs que l'on peut observer, en particulier sur le versant méridional, sont en majorité en appareil cyclopéen, avec cependant d'autres en appareil plus petit, dont l'un supporte une petite plate-forme qui a dû servir d'habitat. La majorité d'entre eux est liée au mortier.

## UTILISATION DU SITE

De manière générale, l'occupation du terroir de Coursegoules aux époques protohistorique et gallo-romaine a été assez dense, si l'on se réfère au nombre d'enceintes accrochées aux sommets ou aux à-pics, que ce soit près de la Bastide du Viriou, au lieu-dit la Gradaïre, sur le chaînon parallèle de Viaire et jusqu'à Gréolières ou sur la crête du Cheiron ( Brétaudeau G., 1996, Les Enceintes des Alpes-Maritimes, IPAAM).

Plusieurs hypothèses ont été émises concernant l'Autreville : habitat gallo-romain, enceinte de la Tène du type « en acropole », occupée ultérieurement à l'époque gallo-romaine, ou même site cultuel.

La première hypothèse trouve sa justification par l'importance du mobilier archéologique observé *in situ*, l'occupation de cette crête permettant de ne pas gêner, par des constructions, l'exploitation agricole des terres cultivables situées de part et d'autre du site et notamment au sud.

A l'appui de la deuxième hypothèse, l'existence de grands murs transversaux, aujourd'hui ruinés, paraissant avoir servi à le limiter, en particulier à l'ouest, et celle de murs en appareil cyclopéen.

La troisième hypothèse reposerait sur son usage supposé à des fins cultuelles.

## UTILISATION DU BASSIN

Plusieurs hypothèses ont été proposées au sujet de l'usage qui a pu en être fait à l'époque de l'occupation du site ; celle qui est à retenir préférentiellement comme nous allons le voir concerne son emploi à des fins économiques.

Si nous éliminons son utilisation comme simple réservoir d'eau pour des raisons d'ordre pratique (difficulté de l'approvisionner en permanence, impossibilité d'y faire boire les troupeaux), on pourrait évoquer l'hypothèse d'un bassin réservé à un culte de l'eau, mais il faut noter que ces cultes, que ce soit au chalcolithique ou aux âges du Bronze et du Fer, étaient habituellement pratiqués près des sources et fontaines, des fleuves et rivières ou encore des lacs et marais. De plus, on ne connaît pas de structures à usage cultuel comparables.

L'utilisation chrétienne du bassin pourrait être discutée en raison de la présence des marches permettant l'accès à la margelle du bassin et de l'existence des marches supérieures. Mais, selon des renseignements donnés par Mgr Denis Ghiraldi interrogé à ce sujet, « *le baptême des enfants fut peu pratiqué dans les premiers siècles et ne le fut vraiment qu'à partir du 5ème siècle, étant entendu que l'enfant ne pouvait être baptisé que si ses parents l'étaient ou se portaient garants d'une éducation conséquente de la foi du jeune..* » (D. Ghiraldi 17/3/1998). En outre un baptistère suppose l'existence d'une église cathédrale à proximité : « *Généralement ces baptistères étaient construits au voisinage des églises, comme on le voit encore à Fréjus ou même à Notre-Dame-du-Brusc. Y aurait-il eu un lieu de culte près du bassin ?.* » (D. Ghiraldi). En l'état actuel des choses, on ne sait rien à ce sujet ; peut-être -s'il en avait existé un- aurait-il pu se trouver sur la deuxième terrasse, où un bloc de pierre dressé, grossièrement cylindrique et fiché dans le sol, pourrait évoquer un vestige de colonne (il est assez semblable à celui que l'on peut observer non loin de là, à côté de l'entrée de la chapelle St-Michel-de-Coursegoules, où se trouve une stèle funéraire gallo-romaine de la fin du 1er s. ou du 2e s.). Or, même si l'importance du mobilier archéologique observable en

surface y implique a priori l'existence d'au moins un corps de bâtiment assez important, rien ne permet de conclure à celle d'une église. Ajoutons en outre l'éloignement par rapport à l'Autreville des résidences des évêques à ces époques. Pour toutes ces raisons, cette hypothèse ne semble pas devoir être retenue.

Une troisième hypothèse semble beaucoup plus vraisemblable : celle d'un bassin qui aurait pu servir à la fabrication d'un vin (l'altitude du terroir de Coursegoules, plus de 1000 m en moyenne, est trop élevée pour avoir pu permettre d'y cultiver des oliviers, ce qui exclut la fabrication sur place d'huile d'olive ; et du reste, les pressoirs à huile romains n'ont rien de commun avec ce type de structure).

D'après les informations recueillies par E. Pellegrino, J. P. Brun, chercheur au CNRS et directeur du Centre Archéologique du Var, cite de nombreuses structures de fouloirs semblables au bassin de l'Autreville :

- Gateau F., Carte Archéologique de la Gaule, 13/1, p. 195-197, Sivier-Istres ;
- Laporte J. P., 1983, Bulletin du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, p. 127-146 ;
- Brun J. P., La Production de l'huile et du vin en Méditerranée, supplément au BCTHS, p. 511-537.

On peut donc envisager une telle utilisation dans la mesure où, selon des renseignements donnés par Roger et Paule-Joelle Picco, habitant à Coursegoules, la vigne y était encore récemment cultivée ; elle donnait ce que l'on appelle du « vin de framboise ». Ce bassin aurait dans ces conditions pu servir de fouloir. Les marches supérieures pourraient alors constituer des gradins ou degrés pour une installation relative à cette opération. Le moût du raisin, récupéré dans des récipients transportables était transvasé dans des *dolia* où s'opéraient la fermentation et la décantation du produit.

## CONCLUSION

L'existence de ce bassin très particulier doit nous conduire à pousser plus loin encore nos recherches sur les activités de la population de Coursegoules au cours de sa longue histoire et notamment au début de notre ère, et d'essayer de mieux appréhender ses relations, commerciales et humaines, avec les habitants des villages voisins. De telles investigations permettront peut-être un jour de préciser de façon plus certaine les activités viticoles et vinicoles antiques dans notre région.



Photo 1



Photo 2



Photo 3

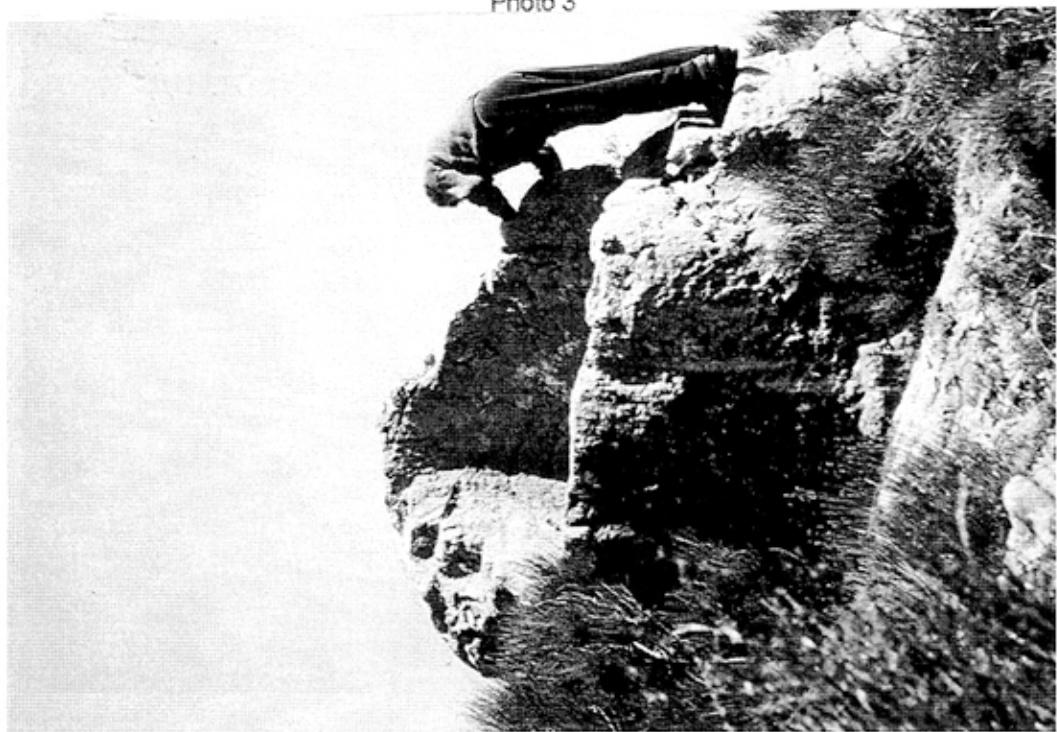


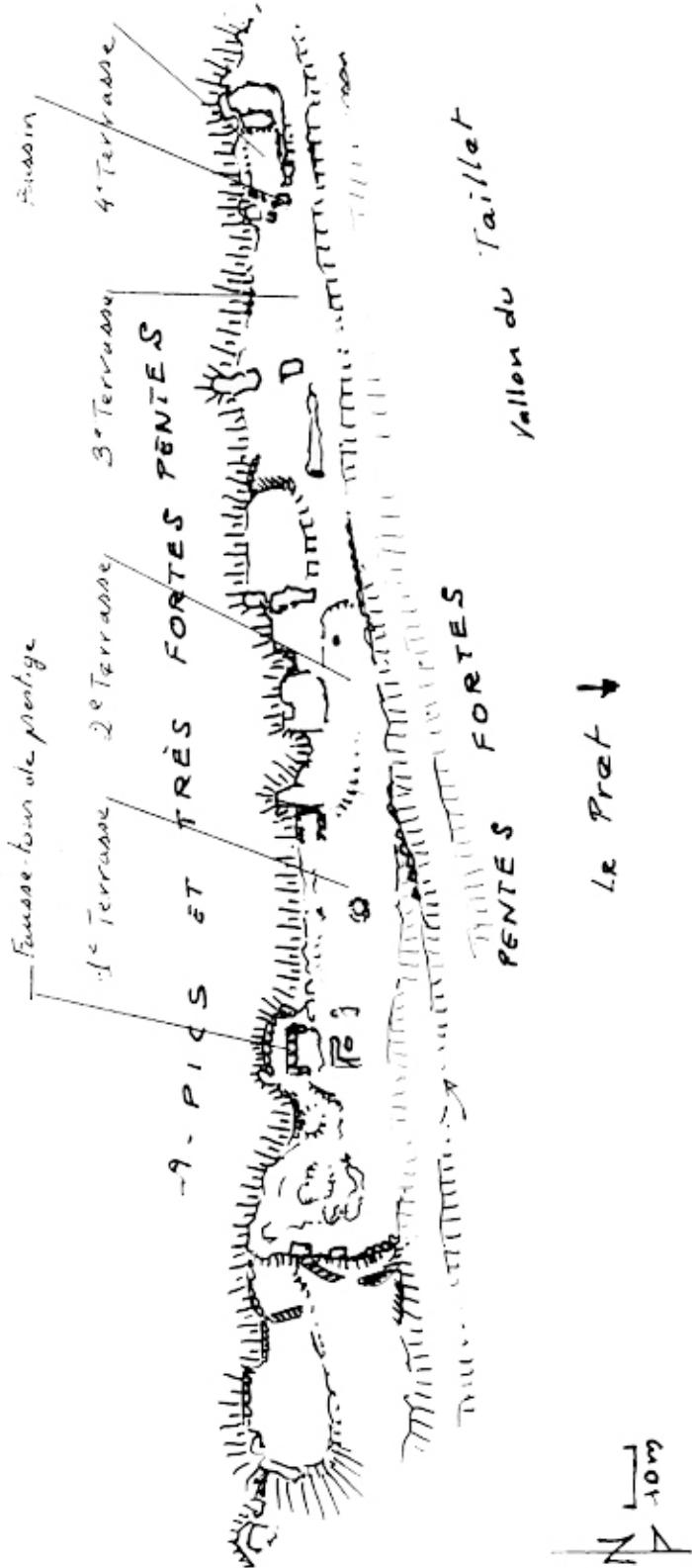
Photo 4



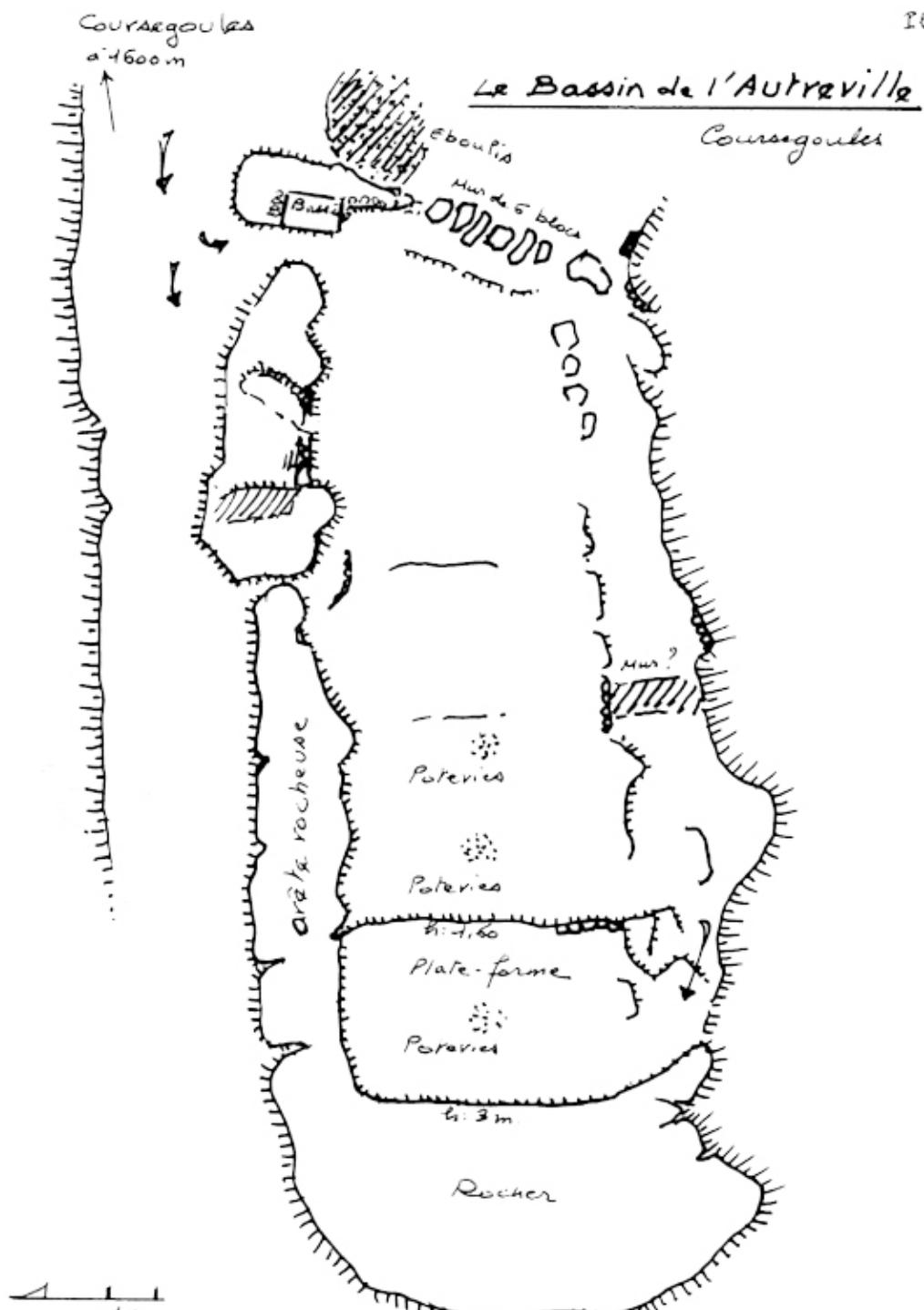
Photo 5



Photo 6



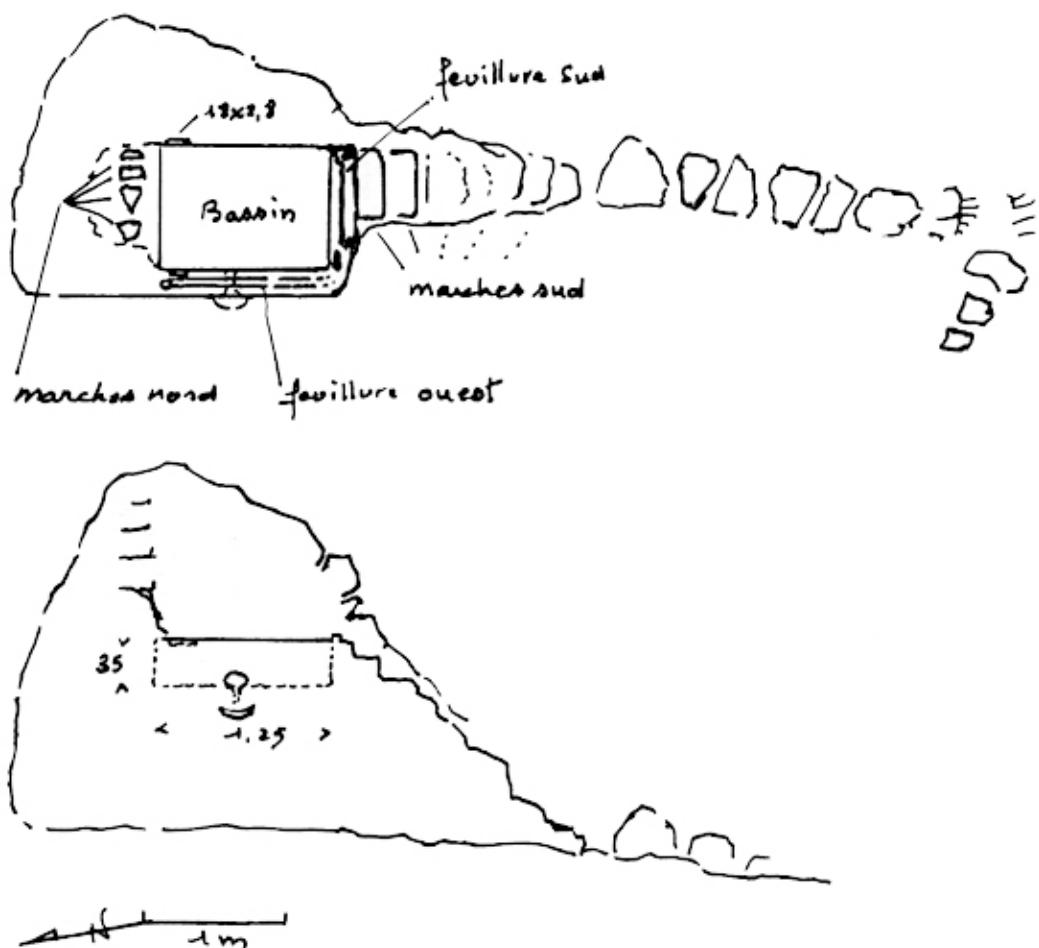
## Planche 1



(Relié à Breitauwe et M. Mauvet)

5. 28/4/1981 - 9/4/97.

Planche 2



S. B.

Le Bassin de l'Autraville  
(Courdegoules)